

**[Mis à jour le 14 mai] Des milliers de candidats en Midi-Pyrénées reçoivent ces jours-ci les résultats des épreuves écrites du concours d'entrée aux écoles d'infirmiers. Mais se doutaient-ils que leurs copies étaient corrigées par des sous-traitants et des intérimaires ?**

*Mis à jour avec la réponse de la Croix rouge Toulouse : les corrections en interne*

## Une formation de 20 minutes

Mars dernier. Une agence intérim de Toulouse, Temporis, publie diverses annonces sous l'intitulé « Correcteur-Correctrice ». L'une d'elle appelle brièvement. «*Vous êtes titulaire d'une formation de type bac+3 dans le domaine scientifique. Vous aurez en charge la lecture et la correction de copies à l'aide d'un barème chiffré. Analyse de textes et d'études de cas.*» Betty (\*) est candidate à l'une des offres. Elle n'en sait pas plus sinon que, titulaire d'un bac plus 4 en linguistique, elle peut apporter ses compétences pour la correction d'épreuves de français.

Pour le premier jour de sa mission, Betty se rend dans les locaux de la société 3C Conseil situés au fond d'une zone industrielle du Grand Mirail. Cette **SARL** familiale, créée en 2006, a pour activité le « conseil pour les affaires et autres conseils de gestion ». Les premiers instants sont consacrés à une formation. «*Je crois qu'elle a duré en tout et pour tout vingt minutes. C'est là que nous avons appris que nous corrigerions des copies pour les écoles d'infirmières. On nous a d'abord fait **passer des tests d'orthographe**, grammaire et vocabulaire sur ordinateurs. A la fin, j'ai fait un score de plus de 90% et l'on m'a gardée.*»

## Une même copie, des notes différentes

Puis, une «formatrice» proposera aux intérimaires, pour la plupart des jeunes femmes récemment titulaires d'un bac+4 ou 5 selon la candidate, de corriger ensemble deux copies avant que chacun s'attèle à son travail. «*Et là je me rends compte que **l'épreuve à corriger n'a que peu à voir avec le test que l'on nous a fait passer. C'est un exercice de compréhension, d'expression, d'argumentation et pas un simple test de grammaire***», raconte Betty.



*«La formatrice nous a dit que si les notes étaient trop différentes, ils harmoniseraient eux même les copies après.»*

La formatrice présente aux intérimaires un barème à respecter. «*Au final, sur une même copie nous avons mis chacun des notes différentes. Ils nous ont dit à ce moment qu'ils harmoniseraient eux-mêmes les notes.*» De la correction de correcteur en somme.

Au-delà des critères de correction, Betty s'indigne des conditions de travail de cette mission censée durer un mois et demi «*de diplômés du supérieur payés au SMIC, pauses non comprises*».

## Une copie corrigée toutes les 7 minutes

«*Nous étions deux groupes de 15 répartis dans un préfabriqué avec un surveillant au centre. On nous a donné un tas de 30 copies. Le soir, nous devions le rendre avec notre nom et le nombre de copies corrigées. Chaque groupe avait un sujet différent qui correspondait à une école. Dans l'idéal, on nous a dit qu'il fallait corriger **30 copies par demi journée**; selon mes calculs, cela revenait à en corriger une toutes les sept minutes. Dans mon parcours, j'avais déjà été amenée à corriger des devoirs, d'autres jamais.*»

Betty estime avoir accompli «*un travail intellectuel dans des conditions de travail de manutentionnaire*». Depuis Toulouse, elle a relu les épreuves (d'après la mention faite en bas des documents qu'on lui a confiés), des Ifsi, les **Instituts de formation en soins infirmiers** de Bourg-en-Bresse et Hauteville dans l'Ain.

## La sous-traitance, une norme

Les intérimaires de 3C Conseil ont également eu en charge les copies de l'**Ifsi du CHU** de Toulouse, école publique, dit «*Concours Ranguel*», d'après la **Dépêche du Midi**. Anne Abanadès, la directrice y expliquait : «*Rien que sur le CHU de Toulouse nous avons 3 000 candidats et les formateurs de l'école n'ont pas le temps de traiter ces corrigés. Cette tâche ne nécessite pas de connaissances médicales*, poursuit-elle et il y a quand même un contrôle dans un cadre réglementaire. Les correcteurs sont testés et je valide ensuite les corrections **ensondant quelques copies**». Quant au téléphone de 3C Conseil, il sonne dans le vide.

## Croix rouge Toulouse : les corrections en interne

Avec 1600 candidats pour 143 places en première année, l'IFSI de la Croix Rouge Midi-Pyrénées est **l'une des plus grosses écoles** d'infirmiers de la région. L'institut a décidé pour toutes ses filières de corriger les copies en interne. Pour le concours d'infirmiers, ce sont une quarantaine de formateurs qui notent environ 25 copies à la journée.

La directrice du site de Toulouse et de ses antennes en Midi-Pyrénées, Sophie Cazard, détaille : *«Les corrections de nos concours ne sont pas externalisées. C'est notre réseau de formateurs, notamment ceux de nos classes préparatoires, qui procèdent aux corrections en interne. Ainsi, les copies ne sortent pas de l'institut. Nous **fonctionnons ainsi depuis plusieurs années** afin de et de garder la maîtrise sur l'ensemble du concours».*

Pour autant, certaines autres écoles de la Croix Rouge en France sous traitent. *«Mais l'ensemble des instituts Croix Rouge de France a entamé **une réflexion au plan national** sur la correction des épreuves de ce concours. L'harmonisation est déjà réalisée sur la conception des épreuves.»*

La directrice complète : *«Cette problématique de la correction n'est concours n'est pas propres aux IFSI mais à toutes les écoles quelque soit la discipline. Le concours d'infirmier, oral et écrit, est très encadré par la loi et l'ARS, des règles communes à tous les IFSI. Nous avons fait le choix de ne pas sous-traiter. Pour autant, je peux comprendre que des instituts sous-traitent au vu du nombre croissant de copies à corriger. Après, bien entendu, **il faut distinguer le principe du recours la sous-traitance et les conditions**, les critères de celle-ci. Les écrits de ce concours évaluent la rapidité, la capacité d'analyse et de synthèse et non une activité paramédicale. Donc, la plus value à mobiliser son propre réseau de correcteurs n'est pas forcément déterminante. D'autant que les formateurs ont déjà un rythme soutenu, ils corrigent en parallèle des cours qu'ils continuent de donner».*

## « C'est le jeu »

Du côté des candidats, certains ne sont pas surpris. *«Je ne suis pas choquée. Je me doutais bien que c'était l'abattage. Pour Ranguel, la correction est à l'image des conditions d'examen. On était plusieurs milliers bien serrés, pas le temps d'aller aux toilettes; on nous parlait mal... De toute façon, comment corriger des milliers de copies en 15 jours. Pour les maths par exemple, **l'épreuve est de niveau 3e**. La difficulté n'est pas dans la résolution mais la rapidité du candidat pour avoir le temps de répondre à tout. Donc, que des étudiants ou intérimaires nous corrigent d'après un calque, cela n'a peut être pas beaucoup d'importance»,* explique une postulante.

Un de ses camarades, admissible à la Croix rouge mais pas à Ranguel se sent un peu plus en colère. *«J'ai eu 8,5 sur 20 à l'écrit de français et cela m'a beaucoup étonné. Je crois qu'il y a un souci. L'an dernier j'ai passé l'équivalent du BAC, le **DAEU** et nous avons ce type d'exercice de français. Pour les IFSI, les **critères de correction sont très opaques**. Par exemple je n'ai pas su trouver de **rapport de jury** comme c'est la norme. Une simple grille de correction ne me paraît pas suffisant.»*



« Comme nous avons les oraux à préparer et que les demandes de réclamations doivent être compliquées, beaucoup préfèrent rester concentrés que de poser des questions. »

Il complète : «*En premier lieu, nous devrions être corrigés par des profs de français. Ensuite nous devrions être examinés sur le type d'exercice indiqué par les écoles et sur lesquels nous sommes entraînés*». Ce candidat a d'ailleurs décidé de réclamer sa copie du concours de Ranguel.

## Une chance sur 17

Les candidats, qui présentent généralement plusieurs concours dans la région, ont une petite quinzaine de jours pour se préparer aux oraux. Du coup, les **injustices éventuelles** sont reléguées au second plan. «*Je suis sûre que les démarches de réclamation sont compliquées. Mais bon c'est un concours, il y a du monde, c'est le jeu*», relativise cette prétendante faisant référence au **quota de places** pour le nombre d'inscrits aux concours.

D'autres prétendants infirmiers soufflent : «*C'est très décevant compte tenu du fait que nous payons en moyenne 100€ pour un concours (presque 115€ pour Ranguel), que nous en passons au moins trois ou quatre en général; alors ne pas être corrigé à notre juste valeur...*»

Chaque année, un arrêté ministériel fixe un numerus clausus de places en écoles d'infirmiers en fonction du besoin de main-d'oeuvre. L'an dernier, il était de **30 846 élèves pour la France entière**. Dans les **13 Ifsi** de la région Midi-Pyrénées, il y avait 1034 élèves infirmiers en 2009. Des chiffres qui peuvent paraître importants mais qui ne reflètent pas la compétition tendue entre les prétendants. A l'Ifsi du CHU de Toulouse, à la rentrée dernière, il y avait 235 places finales pour 4000 postulants. Soit une chance sur 17 de réussir. Pour peu que l'on soit bien noté.

---

(\*) Le prénom a été modifié à la demande de l'intéressée

Nous avons décidé de tenir anonymes les candidats qui témoignent dans cet article. Ils s'apprêtent à passer l'oral de certaines écoles mentionnées dans ci-dessus et veulent conserver toutes leurs chances de réussir.

*Photo: Une infirmière de l'ANC (ARMY NURSE CORPS. Corps des infirmières militaires) au chevet d'une petite fille, avec un stéthoscope. CC tous droits réservés par [Photos Normandie](#)*